



Commune de  
**Val-de-Travers**

**Chancellerie communale**

Le Conseil communal

Téléphone 032 886 43 00

Tél. direct 032 886 43 90

Télécopie 032 886 43 69

Courriel Chancellerie.VDT@ne.ch

**Aux membres du Conseil  
général de Val-de-Travers**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance ordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée au

**lundi 13 décembre 2010, à 19h30  
à Fleurier, dans la grande salle de la Fleurisia**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Correspondance
3. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 septembre 2010
4. Rapport à l'appui d'un arrêté relatif aux professions pénibles
5. Examen et adoption du Budget 2011
6. Délégation au Conseil communal des pouvoirs permettant de procéder aux transactions immobilières découlant des travaux exécutés dans le cadre du budget pour l'exercice 2011
7. Motions et propositions
8. Communications du Conseil communal
9. Interpellations et questions

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 23 novembre 2010

CONSEIL COMMUNAL

*Une séance de relevé est fixée au lundi 17 janvier 2011. La convocation y relative vous parviendra ultérieurement.*

Annexes: - Procès-verbal de la séance du 27 septembre 2010  
- Rapports et arrêtés relatifs aux points de l'ordre du jour  
- Info RUN n° 5